



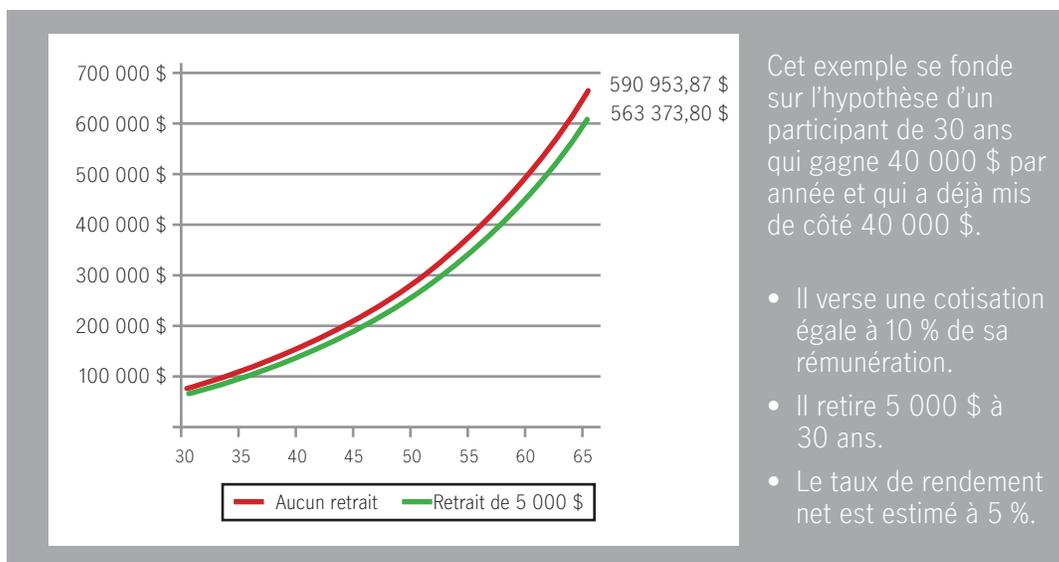
NE COMPROMETTEZ PAS VOTRE AVENIR

Savez-vous combien vous coûte un retrait de votre REER ?

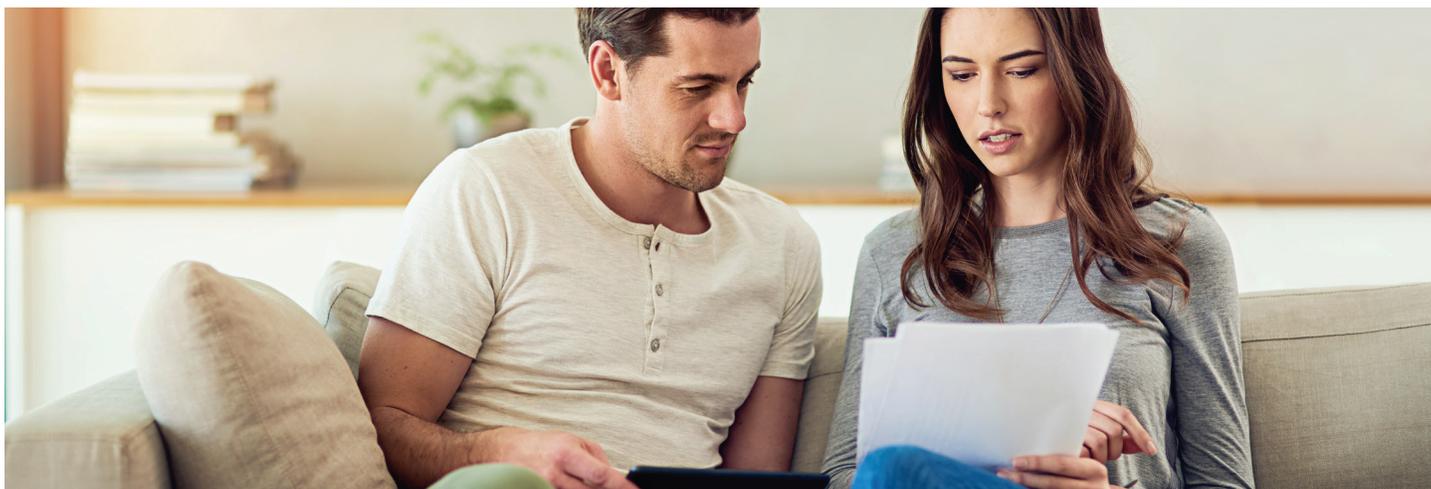
Il peut être tentant de puiser dans son REER si on manque d'argent. Mais avant de le faire, il vous faut bien comprendre ce que vous abandonnez.

- Vous renoncez à la croissance à l'abri de l'impôt. L'argent placé dans votre régime dégage un revenu, et cette croissance n'est pas imposable parce qu'elle est générée dans votre régime. Si vous retirez de l'argent, vous renoncez à la croissance ET à l'économie d'impôt.

Cet exemple vous montre comment un retrait de votre REER peut diminuer votre épargne-retraite avec le temps. S'il vous reste 35 ans avant de prendre votre retraite, un retrait de 5 000 \$ pourrait en fin de compte vous coûter 27 580 \$.



Cette hypothèse est présentée à titre indicatif uniquement. Les résultats réels peuvent varier.



- Vous devez payer l'impôt — Vous devez acquitter l'impôt sur toutes les sommes retirées de votre REER. Le montant du retrait s'ajoute à votre revenu imposable. Votre taux d'imposition pour l'année risque d'augmenter, ce qui vous coûtera encore plus cher.
- Vous perdez vos droits de cotisation — Tout retrait vient réduire vos droits de cotisation, qui sont ainsi perdus à jamais.
- Frais — Vous devez payer des frais de 25 \$ pour chaque retrait. Ces frais peuvent s'accumuler rapidement si vous retirez souvent de l'argent de votre REER.
- Intention de rembourser l'argent — Vous voulez sans doute rembourser l'argent à un certain moment, mais cela peut être plus difficile que vous ne le pensez.

Pour voir si un retrait de votre REER peut affecter vos objectifs de retraite, consultez le calculateur de retrait à l'adresse **manuvie.ca/retraitsreer**.

Vous pourriez aussi penser à utiliser un compte d'épargne libre d'impôt (ou CELI), un régime d'épargne non enregistré ou un compte bancaire pour épargner en vue de vos besoins à court terme.